

Ce livret est financé par :



Région Wallonne



Région Nord Pas-de-Calais



Interreg III



avec le soutien du FEDER

EN.CO.RE.

© «carpentiers» - Periferia - 2004

Réseau Capacitation Citoyenne

EN.CO.RE.

De la conscience politique
dans l'action associative

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
EN.CO.RE.	7
ENgagement, COopération et REsponsabilité	
EN.CO.RE. un cadre général	10
La petite histoire	12
Quelles règles de fonctionnement? de la co-présidence à la convivialité	13
Un espace de projets de la réflexion à la mutualisation	16
Quel public? du représentant d'association à la personne	19
Quels territoires d'action? le grand Valenciennois	23
Le choix de l'indépendance par rapport aux financements	24
Se transformer des pratiques qui enseignent	25
Une influence sur l'action publique l'interpellation et le questionnement comme mode d'action	27
Questions en cours	29

Le réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

2003 a permis de reprendre la dynamique et 2004 est l'année de la relance qui voit la parution d'un nouvel ensemble.

Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur la capacitation citoyenne de l'action.

Ce mot "capacitation", qui est un néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif, depuis la parution des treize premiers livrets. Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens** ».

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur le réseau Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs du réseau Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont distribués d'abord aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs du réseau Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, le réseau Capacitation Citoyenne organise des rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Lors des premières rencontres Capacitation Citoyenne à Dunkerque, en septembre 2000, les participants ont initié l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action au-delà des treize premières expériences. Aujourd'hui, ce sont de nouvelles énergies qui viennent s'ajouter aux potentiels déjà révélés par les premières initiatives.

...

ENgagement, COopération et REsponsabilité

**De la conscience politique
dans l'action associative**

Une délégation de l'association sur le départ vers les "Rencontres Nationales du Développement Local" à Carcassonne (juin 1997).



De nombreux acteurs du développement social, qu'ils soient professionnels, élus ou militants associatifs font le même constat : il semble de plus en plus difficile, pour beaucoup de gens, de trouver du sens à s'impliquer dans des actions collectives. Plus encore, on a l'impression que les individus, voire les groupes, ne trouvent plus la légitimité d'intervenir, de prendre leur place dans l'espace public.

Les syndicats ou les partis politiques, trop engagés dans des luttes pour le pouvoir, ne paraissent plus être au service de la transformation sociale. Et l'assistance sociale individualisée donne à l'action collective une image dérisoire.

Les institutions, à force de répondre individuellement aux revendications, à des besoins présumés par des opinions publiques fabriquées, ont imposé une hégémonie qui les rend seules légitimes sur l'action sociale. Toute initiative issue d'une énergie sociale spontanée a du mal à se développer sans susciter inquiétude et méfiance des acteurs publics.

Peut-être que la région Nord-Pas-de-Calais, le pays minier et le Valenciennois ont particulièrement amplifié ce phénomène présent au niveau national. La structure même de la société, longtemps établie par l'industrie et par une gestion sociale paternaliste que l'action

publique a - en partie - reprise à son compte, a mis les individus en situation d'irresponsabilité importante.

Les fondateurs d'EN.CO.RE. sont en réaction contre ce phénomène et imaginent ce dispositif pour aider les associations ou les individus à réagir, à simplement oser penser et agir collectivement et de façon indépendante des institutions, des partis, des syndicats ou de toute obédience.

Une réunion de réseau, celle-ci portant sur le mutualisation des moyens et les SEL (Système d'Echange Local)...



EN.CO.RE. un cadre général

EN.CO.RE. est un espace de ressource, d'aide et de soutien aux projets et à la vie associative. Ces initiales renvoient à l'intitulé ENgagement, COopération et REsponsabilité. Son action consiste à mettre en relation les personnes en recherche avec les acteurs et les expériences existantes, à proposer par la réflexion collective un appui dans la mise en œuvre de projets, à faire connaître le milieu institutionnel aux associations et enfin, à partager les informations sur différents domaines (vie associative, vie locale...).

L'enjeu principal de EN.CO.RE. est de réinjecter du sens politique dans l'action associative par la réflexion et l'échange. Le terme "politique" renvoie ici à son sens d'origine, du grec polis, la cité. Il faut donc le comprendre comme une réintroduction de débat citoyen sur la place publique, et ne suivant pas la logique partisane.

Si certains principes comme la solidarité, la démocratie ou le partage du travail sont fondateurs, l'action de EN.CO.RE reste assez ouverte en fonction des propositions ou des questionnements, sans procédure ou ligne d'action prédéterminée. L'association essaie de maintenir une cohérence entre fonctionnement et principes. Par exemple, il n'y a pas de président. Toutes les personnes impliquées sont co-présidentes et le responsable légal est tiré au sort chaque fois que le mandat annuel expire.

... autre vue de cette réunion de réseau, avec au centre François Terris animateurs d'un SEL, venu pour l'occasion de l'Ariège.



EN.CO.RE est né vers le milieu des années 90 sur une série de questions :

- Est-ce que les mots comme participation, concertation ont encore du sens alors qu'ils sont souvent employés de façon trompeuse par les institutions ou les politiques?
- Faut-il inventer d'autres mots, d'autres modes d'interpellation sur l'espace public?
- Comment aller au-delà des déclarations d'intention et passer à des actions concrètes?

À l'époque de sa création, l'absence d'une coordination des associations dans le Valenciennois a entraîné un engouement relativement fort pour cette initiative. Ses premiers ateliers thématiques ont mobilisé quelque 80 personnes.

L'organisation a été d'emblée impliquée dans un rôle de mise en "réseau" des différentes associations. Mais son positionnement indépendant du monde politique et des institutions l'a rapidement désignée comme un partenaire insolite, voire inquiétant.

La co-présidence est la pierre angulaire de l'association. Elle consiste à donner à chacun une égalité de pouvoir au sein de l'association. Le responsable légal est tiré au sort à chaque obligation de renouvellement. À chaque acte public, il signe et adjoint la liste de toutes les personnes qui assument à part entière la position et les décisions prises. Cette organisation permet de répondre aux institutions qui imposent la responsabilité individuelle et ont du mal à considérer un collectif comme une entité responsable et solidaire. Les autres fonctions nécessaires à la vie associative sont négociées entre les membres. Les personnes qui souhaitent devenir co-présidentes sont acceptées par vote en assemblée générale.

Lorsqu'il y a vote, le principe habituel de la majorité est de mise. Cependant, à certaines occasions, un projet minoritaire peut être accepté. En effet, pourquoi un avis partagé par un plus grand nombre de personnes aurait-il d'emblée de meilleur fondement qu'un autre? Dans ce cas de figure, la minorité porteuse du projet se lance et rend compte au groupe de l'état d'avancement et de l'intérêt du projet.

Mais au-delà de la pétition de principe, il faut prendre le temps de mettre en pratique. Et les questions sont nombreuses : se réunit-on une fois par mois, par semaine? Qui s'occupe de ceci ou de cela? Comment

parvenir à ce que chacun acquière des compétences pour toutes les fonctions? Dans le domaine de la construction de dossier par exemple, certaines personnes sont a priori mieux équipées, de par leur métier, de par leurs activités présentes et passées... De fait, ce sont elles qui assument ces tâches, qu'elles en soient remerciées !

Pour les nouveaux venus, les règles formelles sont explicitées, en plus d'être lisibles dans les statuts. Mais les règles implicites sont sans doute aussi importantes. On est reçu de façon très simple et directe, sans protocole, avec une attention à ce que la convivialité préside à toute relation. Les réunions sont assez souvent suivies d'un repas chaleureux. Ce qui contribue sans doute à ce que chacun puisse aborder la plupart des questions qui lui tiennent à cœur et qui facilite aussi le débat jusqu'à des affrontements sans a priori et sans intérêts cachés.

Grâce à ces multiples positionnements, EN.CO.RE. est un espace d'expression libre, où les problèmes peuvent être abordés quels qu'ils soient. Il n'y a pas de restriction de genre, de thème ou de catégorie. On peut autant y parler des complexités du travail dans le social que de difficultés fiscales, autant évoquer les questions d'ordre émotionnel que les problèmes institutionnels.

La libre expression suppose également que tout ce qui se dit n'a pas forcément d'utilité. Cette ouverture facilite et rend alors possible le dialogue. Par cette souplesse, les membres arrivent à envisager les problèmes sociaux dans leur ensemble, sans produire d'exclusion et en les replaçant dans des dimensions collectives. Les personnes passent et s'en vont. Les gens viennent, s'expriment et partent, forts des réactions suscitées, des aides et des informations retenues et fournies.

Journée débat que nous appelons "Rencontre de l'Initiative Locale".



Un espace de projets

de la réflexion à la mutualisation

De nombreux projets ont vu le jour au travers d'EN.CO.RE. Dès ses débuts, l'organisation a mis en place des rencontres thématiques, autour de questions telles que « *les habitants peuvent-ils être acteurs ?* »

EN.CO.RE. organise aussi des rencontres entre associations à l'occasion desquelles elles abordent, par exemple, la fiscalité des associations.

Dans un même sens, le groupe a lancé la BOU-SOL, Bourse solidarité. C'est une initiative de mise en commun de fonds entre différentes associations. La BOU-SOL vise à parer au plus pressé en cas de coup dur pour les associations, et à aider le démarrage de petits collectifs.

De la même façon, EN.CO.RE. a initié un Système d'Echange Local inter associatif (SELIA) et des actions autour du commerce équitable.

L'organisation travaille également sur la mise en place d'un local inter associatif, projet impliquant une dizaine d'associations.

EN.CO.RE. est aussi l'initiateur du GEDAS: Groupement Employeur pour le Développement des Associations Solidaires. Il s'agit d'une structure qui met à la dispo-

sition des associations un comptable et une secrétaire. Cette initiative est particulièrement intéressante dans la mesure où elle met en pratique les principes de l'association. C'est une façon de pérenniser des emplois en fournissant, tant au comptable qu'à la secrétaire, des contrats à durée indéterminée. Ils ne sont donc pas soumis à la fragilité des contrats partiels et aidés. Les salariés sont facturés à chaque association à l'heure, indépendamment de ses déplacements qui sont intégrés et donc mutualisés dans un coût global pour ne pas pénaliser les petites structures éloignées du siège du GEDAS et qui demandent peu d'heures de services.

Toutes ces actions souffrent parfois d'un manque de culture de la mutualisation : les associations craignent peut-être de ne pas maîtriser l'image qu'elles renvoient aux institutions en s'affichant avec d'autres.

La co-présidence constitue déjà en soi un projet, par les compétences qu'elle engendre chez ceux qui y prennent part, par les questions qu'elle suscite et le temps que l'on consacre à les résoudre. Comment garder une légitimité publique lorsque l'on donne la voix aux personnes que les institutions voudraient voir taire ? Il faut pouvoir assumer que le politiquement incorrect de certains puisse influencer sur l'image du groupe. A défendre que chacun puisse s'exprimer,

Quel public ?

du représentant d'association à la personne

on soulève un enjeu réel dont les implications vont jusqu'à redonner la parole à ceux que les gens ont "enfermé dans des cases".

Forts de toutes leurs réflexions, EN.CO.RE. se projette dans un futur proche comme collectif d'interpellation de l'espace public. Une des idées serait de se placer sur les places publiques et proposer un débat sur une question du type : « *et si vous étiez Maire, que feriez-vous ?* » Cette interrogation a le mérite d'enclencher un dialogue positif. L'expérience montre que chacun a des idées, des compétences et à ce titre, peut exprimer son avis. Il s'agit de provoquer, susciter une implication - même éphémère - des passants, l'espace d'un instant. Oser poser la question du rapport entre les citoyens et la sphère du monde politique telle qu'elle est perçue et vécue aujourd'hui par les gens. Ne pas juger trop vite sur des comportements ou parfois des propos extrêmes, mais s'attacher à écouter et dialoguer sur des préoccupations et le sens de certains actes que sont par exemple le vote ou le non vote... Deux formes d'expression qui méritent d'être entendues et débattues.

Depuis 1996, nombreuses sont les personnes qui ont investi EN.CO.RE.

De manière générale, elles y viennent à titre individuel ou au nom de leur association. Dans ce cas, ce sont généralement de petites associations qui n'arrivent pas à trouver les ressources ou un espace de prise de recul pour mener leur action. Les grandes structures ne sont pas exclues, mais se présentent peu, déjà expertes dans la mobilisation de moyen.

Communication du réseau, le journal de mise en forme des débats "L'ENCORE... UTILE" et les invitations aux "Rencontres de l'Initiative", une façon pour le réseau d'être présent dans l'espace public.



Schématiquement, on peut identifier quatre cercles de participants. Le premier concerne la co-présidence élargie. Il se constitue d'une dizaine de personnes, qui prennent une part active dans l'élaboration et la réalisation concrète des divers projets de l'association.

Certains co-présidents se sont maintenant éloignés, principalement pour des raisons de parcours de vie. Un deuxième cercle inclut les personnes sur lesquelles l'association peut s'appuyer pour une implication effective de l'une ou l'autre action. Ce sont souvent des acteurs déjà engagés dans la vie locale.

Un troisième cercle comprend les gens qui connaissent l'association, qui assistent à l'une ou l'autre des manifestations. Le quatrième et dernier cercle reprend les personnes qui connaissent EN.CO.RE, sans pour autant afficher publiquement leur positionnement.

Et puis il y a les gens que l'on rencontre dans l'espace public, dans un bus ou un hall de gare, avec qui l'on converse de la chose publique, jusqu'à faire le lien et évoquer les débats d'EN.CO.RE.

Mais globalement, comme le font tous les acteurs du monde associatif, il faut bien constater une crise de la mobilisation.

Toucher et impliquer un public plus conséquent est un enjeu important. Mais comment s'y prendre? Le terrain de la démocratie locale n'est-il pas trop abstrait, trop "intello"? C'est un large champ d'investigation, peut-être moins facilement identifiable et appropriable que certains domaines plus concrets tels que le droit au logement, la santé, la précarisation...

D'autre part, c'est un champ qui de fait, amène l'association à mettre en scène les discours officiels et questionner le rôle et les pratiques des acteurs institutionnels, politiques; réalités souvent éloignées de la base (la mobilisation sur la mise en place des Conseils de développement en est un bon exemple).

2001, journée "Fête du bénévolat et de la vie associative"...



Quels territoires d'action ?

le grand Valenciennois

Ne faut-il pas renouveler des actions qui soient davantage du registre de l'éducation populaire, au sens d'être plus proches des réalités concrètes de terrain ?

Cela pose la question de la façon dont l'association est ancrée dans le local, sur le terrain. Comment intervenir sur des "sous-territoires" du valenciennois sans doute demandeurs ? Comment savoir ce qui s'y passe et établir un contact, une connexion ?

Une autre question porte sur le statut des personnes qui viennent participer à EN.CO.RE. Sont-ils des représentants d'associations ou participent-ils à titre personnel ?

Historiquement, les gens sont d'abord venus à titre de représentant d'association. Au fur et à mesure, ils sont entrés dans l'association sur le mode de l'engagement personnel.

S'il faut déterminer un territoire d'action de EN.CO.RE. c'est celui du grand Valenciennois qui lui correspond le mieux. C'est l'échelle qui permet une mobilisation sur des actions concrètes et qui reste locale.

La Région plutôt que le Département est l'échelle du partenariat financier. L'espace Régional est aussi une bonne échelle de réseau.

... journée avec stands associatifs et des ateliers de jeux coopératifs.



Le choix de l'indépendance

par rapport aux financements

L'association se montre particulièrement attentive au choix des financements qu'elle demande. Pour maintenir une certaine indépendance au niveau local, elle essaie au maximum de n'avoir recours, pour l'instant, qu'aux subsides régionaux.

Les demandes de subventions ne sont pas liées à des questions de fonctionnement, sauf dans le cas de financement d'emplois aidés. Ils sont toujours liés à la réalisation d'un projet. S'il n'y a pas de projet nécessitant des financements, il n'y a pas de demande. C'est par exemple le cas au moment de l'écriture de ce livret.

Il est arrivé qu'un projet ou, plus encore, qu'un salaire soit complété par de l'autofinancement, c'est-à-dire que les participants de l'association se cotisent sur leur argent personnel pour compléter une enveloppe.

Les co-présidents ne veulent pas dépendre de l'acceptation d'une subvention pour agir. Beaucoup de projets sont dès lors développés sans financement institutionnel mais avec des systèmes d'entraide basée sur la mutualisation de moyens avec le réseau associatif. Ces derniers prêtent par exemple un lieu de réunion ou laissent une place dans leurs envois postaux pour insérer une info proposée par l'association.

Se transformer

des pratiques qui enseignent

De plus en plus, les personnes arrivent généralement à EN.CO.RE. à titre individuel. Pour la plupart elles participent déjà à d'autres associations, dans des domaines les plus divers d'ailleurs (associations de santé publique, associations de réflexion politique, associations de défenses des droits des usagers, associations de quartier, associations culturelles, etc.). L'association a cette façon quelque peu impertinente d'ouvrir de nouvelles questions pour ses visiteurs : le souci de rechercher de nouvelles formes d'actions, en mettant l'accent sur l'action collective, provoque parfois un décalage avec les attentes des personnes rencontrées.

Vu de l'extérieur, le fonctionnement en co-présidence suscite déjà une interrogation : comment s'impliquer dans un collectif qui affiche une égalité de responsabilité pour chacun de ses membres, quand on ne les connaît pas encore et qu'on n'a pas de vision globale de ses objectifs ?

Il faut ainsi oser. Un premier pas consiste à envisager que l'on puisse avoir une égalité d'accès à la parole, à la pensée et aux actes au sein d'un groupe. Ces premiers pas sont fondamentaux. En s'insérant dans le groupe, on apprend l'indépendance d'esprit qui le caractérise. Et cette indépendance se reporte sur les autres espaces

Une influence sur l'action publique

l'interpellation et le questionnement comme mode d'action

fréquentés, l'espace public, le cadre associatif, le travail social, les espaces de démocratie locale...

La co-présidence est une force ; elle entraîne des questions au jour le jour qui mettent en scène les difficultés de la proposition de renouvellement démocratique.

Ce qui sort de l'association doit être et est assumé par chacun, à un degré bien supérieur à une organisation qui laisserait à un président porte-parole le rôle de réceptacle des critiques et des honneurs. Et ces questions prennent du temps. Le défi consiste alors à trouver un équilibre entre la réflexion sur ce que l'on est, dit et pense, et un réel impact sur l'espace public.

Finalement, ceux qui se sentent transformés, ce sont ceux qui restent. Parfois les personnes prennent les renseignements ou les appuis qui les intéressent et s'en retournent. Alors que c'est au fil du temps que se dégage une pensée critique qui devient capable de faire le lien entre des sujets trop souvent traités de façon isolés dans l'action sociale.

EN.CO.RE. investit les lieux de démocratie locale, comme interlocuteur des pouvoirs publics et comme conseiller aux participants. Il a ainsi initié une réflexion sur le fonctionnement des Fonds de Participation Habitants (FPH) et revendiqué la prise en compte d'un public plus large lors de la mise en place du Conseil de Développement. Cette dernière action s'est réalisée avec l'aide d'acteurs mieux armés sur le sujet, en l'occurrence l'UNADEL (Union nationale des Associations de Développement Local).

Lors des travaux sur le FPH, le groupe essaie de construire un véritable impact de la parole des habitants et des associations. Les FPH sont différents les uns des autres, mais dans le Valenciennois, une réelle participation des habitants et des associations reste limitée. Le Fonds de Participation ne rassemble souvent que des gens initiés, et la manière dont il est géré ne permet pas toujours de prendre en considération les aspirations des habitants. Il semble davantage relayer les attentes que les institutions projettent sur le milieu associatif. Et les associations proposent les projets qu'elles pensent voir accepter, pas nécessairement ceux qui leur tiendraient à cœur.

En tant qu'instance de réflexion, EN.CO.RE. a alors rassemblé différentes personnes participant aux FPH pour analyser les enjeux d'une telle démarche. Il s'est

Questions en cours

interrogé sur la façon d'instaurer une plus grande proximité entre les FPH, les petites structures et les initiatives émergentes.

L'enjeu est d'insuffler une créativité sur ce que pourraient devenir ces dispositifs si les associations et les habitants osaient se les approprier. Alors le FPH pourrait réellement devenir un budget délibéré et débattu par les citoyens.

La situation semble comparable au Conseil de Développement. À la base, il constitue une structure créée par l'agglomération pour la consultation de la société civile sur des projets du territoire. Dans les faits, le Conseil de développement rassemble des experts et des notables qui ne représentent pas le plus grand nombre. Il s'assimile à un conseil d'initiés dans lequel les associations de terrain et les habitants n'ont pas encore trouvé leur place.

La convivialité permet à chacun de s'exprimer bien au delà de ce qui se pratique couramment. Cependant, la manière dont cette convivialité oriente les relations vers des rapports d'amitié pourraient amener les visiteurs d'un soir à être réticents. N'est-ce pas contradictoire avec la dimension de plate-forme inter associative de débat que compte développer la structure? Et est-ce que cette caractéristique ne freine pas la venue de nouvelles personnes? Faut-il être plus attentif à ce que chacun puisse investir les cadres de EN.CO.RE.

Ancien Moulin industriel situé à Jensis. C'est à partir de ce lieu qu'EN.CO.RE. a travaillé sur la création d'un espace associatif et citoyen à l'échelle du Valenciennois (entre 2000 et 2002), avec un collectif de 8 structures volontaires. Le sujet est toujours d'actualité, la difficulté est de trouver un lieu physique central et adapté au projet.



de façon plus légère, notamment dans l'instance qui réunit les co-présidents? À la manière d'un espace public qu'on peut traverser un moment sans pour autant en devenir pilier? La question reste ouverte, certains participants étant fortement attachés à cette dimension d'engagement qui caractérise l'action de l'association.

Faut-il mettre de l'eau dans son vin? Peut-on être moins radical pour se faire accepter? La question ne se pose pas, aucun des participants n'est prêt à atténuer la force des discours qui sous-tendent les convictions et l'espoir de transformation sociale de l'association. Mais on peut s'interroger sur la forme d'action engagée. Faut-il continuer coûte que coûte à investir les espaces proposés par l'institution pour faire avancer le projet? Ou ne vaut-il pas mieux créer des espaces de débat et de production d'intelligence collective indépendants de l'institution? Proposer des tables d'hôtes, des scènes de débat et d'échange, des manifestations non plus directement en prise avec l'action institutionnelle mais posées à côté.

...

Ont participé aux rencontres du 15 Juin, 13 septembre, 27 septembre et 13 octobre qui ont permis la production de ce livret :

Ben, Dominique, Jean-Marc, Loïc, Marie-France, Pierre et Pierre.

Rédaction du livret :

Pierre Mahey, Loïc Géronnez.

Contact :

EN.CO.RE

5D, residence Louise Michel
59 124 Escaudain
asso.encore@free.fr
Tel/Fax +33/0 3 27 43 02 02



L'animation du réseau **Capacitation Citoyenne** :

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél. : +33(0)4 76 53 19 29

Fax : +33(0)4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38 600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32(0)2 544 07 93

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation : © «arpenteurs» 2004
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.